

Création de Société par Actions Simplifiée**ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC LES ANGLES, 850 AV DE LA 2E DIV BLINDEE 30133 LES ANGLES déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

L'EXPERTISE IMMOBILIERE représenté par M. JACQUES Alain, représentant de la société A & B ASSOCIES S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 25 RUE MALLEMAYON 84250 LE THOR, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
L EXPERTISE IMMOBILIERE représenté par M. JACQUES Alain	500	500 €
M.TROUBAT Benoit	500	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 05 août 2025 à 10h45

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

"Lu et approuvé"

Lu et approuvé

CIC Lyonnaise de Banque
850 avenue de la 2ème DB
30133 LES ANGLES
Tél. 04 90 38 72 42 (appel local non surtaxé)
Fax 04 90 25 39 90